EVALUATION REPORTS | FR

Rapports d'évaluation des Écoles françaises à l'étranger

Type: Institutional evaluation report

Evaluation campaign: 2020-2022 (group B) - **Published on:** 23/01/2023

Institution(s) concerned: Institut français d'archéologie orientale , École française d'Athènes - EFA , Casa de Velázquez , École française d'Extrême-Orient - EFEO , École française de Rome

Keywords: EFA ; EFR ; Athènes ; Rome ; EFE ; CVZ ; Casa ; Velasquez ; Velásquez ; IFAO ; EFEO ; Extrême Orient ; Archéologie orientale ; EFE ; ResEFE ; écoles françaises ; étranger ; Caire

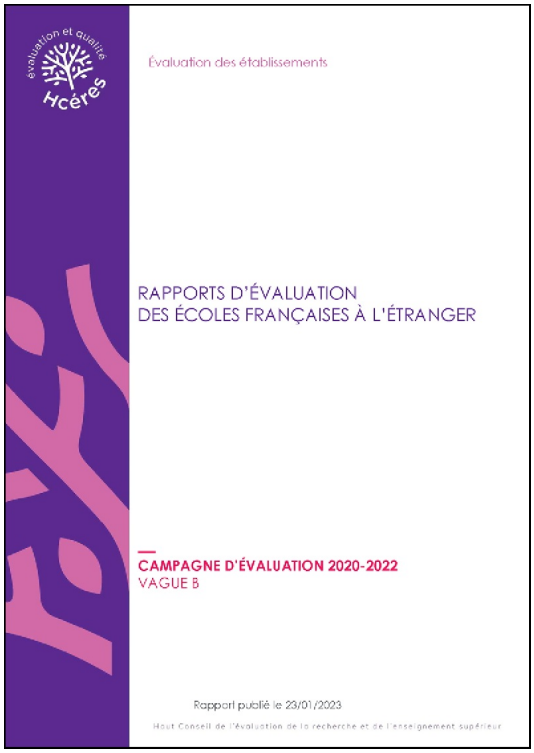

Avant-Propos

Il a semblé approprié de rassembler dans une même publication les rapports d'évaluation concernant chacune des cinq écoles françaises à l'étranger (EFE) et le réseau qu'elles constituent entre elles (ResEFE). Ces évaluations ont été conduites sous la présidence d'Alain PEYRAUBE, directeur d'études à l'EHESS, directeur de recherche émérite au CNRS, qui a coordonné des comités d'experts comprenant des personnalités reconnues

mondialement dans les disciplines scientifiques concernées.

Dans le contexte de la crise sanitaire et s'agissant d'établissements installés à l'étranger, ces évaluations se sont nécessairement déroulées dans des conditions difficiles. Les experts ont dans ce contexte rencontré des obstacles qui ont compliqué leur mission et qui ont allongé les délais. C'est pourquoi le Hcéres tient à remercier tant les écoles que les experts pour leur capacité d'adaptation et pour la qualité de leurs contributions respectives qui, en dépit des aléas de la pandémie, ont permis à l'évaluation d'aller à son terme et au présent dossier d'être publié.

L'évaluation met en évidence sans ambiguïté l'excellence des cinq écoles – l'École française d'Athènes (EFA), l'École française de Rome (EFR), la Casa de Velásquez (CVZ), l'Institut français d'Archéologie orientale (IFAO) et l'École française d'Extrême-Orient (EFEO) – qui occupent chacune, selon les experts, une place majeure et incontournable dans leur espace scientifique propre et dont les publications continuent d'assurer le rayonnement.

Pour les experts, les EFE remplissent leurs missions fondamentales en promouvant une politique scientifique ambitieuse, en pleine intégration avec les cadres de la recherche des pays hôtes. La recherche de ces établissements repose sur la production de données primaires issues du terrain ou d'une enquête documentaire de première main, sur la mise en oeuvre de référentiels, d'instruments novateurs et de programmes durables et continus, sur l'accessibilité, l'interopérabilité et l'utilisation des données numériques, sur l'internationalisation des programmations et sur l'aide à la mobilité des chercheurs, de courte comme de longue durée. En soulignant notamment la politique active de publications conduite par les écoles, l'évaluation salue l'engagement des EFE dans la recherche en sciences humaines et sociales.

Les rapports auxquels a donné lieu le processus évaluatif font aussi apparaître que ces écoles ont su évoluer, qu'il s'agisse de leurs disciplines et de leurs thématiques privilégiées, des méthodes et des techniques mobilisées, des aires géographiques ou des périodes étudiées. Ils montrent en outre qu'elles ont su accueillir des jeunes chercheurs de niveau post-doctoral, s'adaptant ainsi aux besoins prioritaires de renouvellement des viviers scientifiques. On pourra mesurer l'ampleur de ces évolutions à la lecture détaillée du présent dossier.

Ces évolutions amènent à s'interroger sur l'identité actuelle de ces établissements hérités de l'histoire. C'est pourquoi les experts ont cru nécessaire d'alerter dans leurs rapports sur certains risques qu'ils perçoivent. L'un de ces risques les plus importants pour l'attractivité de ces écoles serait de limiter leur ambition à être des structures d'accueil performantes, ouvertes à des scientifiques jeunes ou confirmés, alors qu'il conviendrait d'assumer et de développer une politique de recherche et de formation par la recherche et à la recherche plus affirmée et mieux affichée. Il s'agit là d'un enjeu majeur pour que les écoles puissent exister pleinement dans l'espace international de la recherche contemporaine, notamment, au niveau européen, et pour qu'elles aient la possibilité d'être à part entière des « incubateurs de projets ». Elles en ont conscience et ont engagé certaines actions destinées à conjurer les risques identifiés.

Les écoles et leur réseau sont ainsi dans une situation transitoire qui nécessite d'affiner les stratégies et de définir avec plus de précision les finalités et la cible, situation dans laquelle il est naturel que s'expriment des positions contrastées. Dans ce contexte, la procédure d'évaluation, transparente et contradictoire, a porté ses fruits. Les observations des directrices et directeurs des EFE sont en effet substantielles, y compris lorsqu'elles font état de divergences de vues avec les experts ou qu'elles expriment certains regrets qu'elles justifient.

Cependant lorsque les experts recommandent aux écoles de renforcer leur participation au ResEFE, de développer ses compétences et d'explorer toutes les pistes de rationalisation du fonctionnement, ils sont dans leur rôle, qui consiste à offrir aux établissements un regard extérieur pour les aider, avec exigence et bienveillance, à se maintenir au niveau d'excellence où ils se sont portés, et cela d'autant plus que seul un réseau performant pourra à l'avenir éviter la résurgence de propositions de rationalisation drastiques, comme celles évoquées naguère lors de travaux interministériels sur les implantations françaises à l'étranger.

En outre, il n'est pas anormal que l'évaluation aborde, autant que nécessaire, les lacunes persistantes de certaines des écoles en matière de pilotage, les alertes sur la nécessité de mettre en adéquation leurs missions et leurs moyens, question cruciale qui ne saurait se résumer à l'interpellation de la tutelle et les incite également à expliciter leur place dans l'espace français de l'enseignement supérieur et de la recherche et les partenariats

qui en découlent avec les universités et les autres établissements.

Enfin, les écoles ont pu regretter que les experts, dont on a souligné la dimension internationale, n'aient pas toujours perçu les évolutions dans lesquelles les EFE sont engagées. Peut-être faut-il voir, dans cette insuffisance, un signal qui devrait inciter les écoles à amplifier et enrichir leur communication externe dans les milieux scientifiques internationaux. Ce signal est d'autant plus à prendre en compte que la présente évaluation porte moins, à proprement parler, sur la recherche conduite par les EFE, que sur les politiques des établissements visant à la promouvoir, à la valoriser et à lui donner toute la reconnaissance européenne et internationale qu'elle mériterait.

En conclusion, il apparaît que l'évaluation des EFE et du ResEFE n'a laissé indifférent aucun des acteurs. Le Hcéres forme le voeu que certaines questions soulevées, du fait de leur acuité, permettent de nourrir le dialogue contractuel entre les EFE et le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ce dialogue devrait permettre aux cinq écoles et à leur réseau de répondre de la meilleure façon aux défis scientifiques actuels, de faire face à la vive compétition internationale dans leurs domaines de compétences et de contribuer au rayonnement des sciences humaines et sociales françaises.

Le Président du Hcéres
Thierry COULHON

Download file
Rapport Hcéres - Rapports d'évaluation des Écoles françaises à l'étranger
(8.89 MB) - PDF (/sites/default/files/media/publications/rapports_evaluations/pdf/B2022-EV-0990060I-DEE-ETAB220022803-035920-RD.pdf)